

DIAGNOSTIC

CENTRE-VAL DE LOIRE

Le quadripartisme et les acteurs du territoire au cœur de la méthodologie d'élaboration du diagnostic



CONTEXTE

« Reposant sur une logique contractuelle, le Pacte régional invite les parties contractantes à formaliser des engagements communs et, à ce titre, à proposer des projets au regard de chacun des axes stratégiques prioritaires par le Plan d'investissement dans les compétences [...].

Il ne s'agit pas d'imposer un cadre uniforme mais, au contraire, d'appuyer ces propositions sur un diagnostic prenant en compte les réalités du territoire et les actions déjà conduites. »

Extrait du cadre d'élaboration Etat-Région – Juin 2018



UN DIAGNOSTIC EN DEUX ETAPES

Conformément au cadre d'élaboration du PACTE mis à disposition par le ministère du travail aux acteurs régionaux, et plus spécifiquement des annexes 4 (régionalisation du modèle de prospective nationale) et 9 (vadémécum sur le diagnostic), l'Etat, la Région et les partenaires sociaux ont choisi en région Centre-Val de Loire de penser le diagnostic selon deux entrées complémentaires :

- Un état des lieux de l'existant
- Une démarche d'actualisation en continu

SOMMAIRE

L'état des lieux de l'existant.....	2
Un diagnostic à l'articulation des politiques d'emploi, de formation d'orientation et de développement économique de notre territoire.	2
Quelle structuration de l'état des lieux ?	2
Un état des lieux des dynamiques démographiques, du tissu d'entreprises et de la main d'œuvre afin de dresser un cadrage général.....	2
Une analyse des évolutions des emplois et des compétences à moyen et long termes.....	3
Une actualisation en continu	4
La mise en place sur ORIOM d'un espace présentant l'actualisation en continu des données de l'état des lieux	4
Le déploiement d'études-appui sur les territoires.....	4
Le développement d'une plateforme facilitant l'identification des besoins des entreprises en emploi et compétences	5
La co-construction des actions en réponse aux besoins des usagers : La mise en place de Lab territoriaux d'innovation publique	6

OUTILS UTILISES

THESSALIE

Thessalie est un extranet du ministère du travail dans lequel sont disponibles les informations statistiques liées au travail et à l'emploi, présentées sous forme de tableaux, graphiques, cartes et des fiches thématiques.

Sources : Nostra, RP, CLAP, CAF, DGFIP, Contrats aidés...

ORIOM

L'outil régional d'information et d'observation mutualisé est une base de données mutualisée mise en place dans le cadre du CPRDFP 2010 – 2014 et gérée par l'ORFE. Son objectif est de permettre à l'ensemble des acteurs d'accéder aux données du champ de l'emploi et de la formation en leur fournissant une véritable aide à la décision.

Sources : SIRENE, DADS, Accoss Urssaf, MSA, Banque de France, Rectorat, DRAAF, Conseil régional, Branches...

FORMA'DIAG :

Forma'diag est un outil de Pôle emploi qui a pour objectif de permettre d'identifier les besoins prévisibles et récurrents que les demandeurs d'emploi et les entreprises ont, en développement de compétences.

Sources : Nostra, BMO, algorithmes propres

Les services statistiques régionaux : ciblage des publics fragiles

Ces données sont traitées par les services statistiques régionaux et permettent de mieux définir et qualifier ces populations. Toutefois la qualité de la remontées des données, la précision des définitions, les sous-déclarations, retardent la mise en place d'outils pérennes.

La diffusion de ces informations restent encore souvent à la main d'expert du traitement statistique et peuvent requérir un accompagnement spécifique à l'analyse. Les instituts nationaux de la statistique investissent depuis plusieurs années sur une amélioration de la qualité des données en vue d'un meilleur outillage de ciblage des publics fragiles

Sources : RP, STMT, BOETH, CAF, DREES, etc.

L'ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT

Un diagnostic à Eléments de prospective régionale économique de notre territoire.

L'objectif n'est pas de reproduire les diagnostics réalisés ces deux dernières années. Il ne s'agit pas non plus d'en écrire un, plus volumineux, mais plutôt de partir de l'existant, d'articuler ces documents, et d'identifier les points saillants du contexte régional à ce jour, tout en ayant une vision prospective de la situation à venir sur les territoires. Ce document sera actualisé conformément à la volonté du quadripartisme.

Pour établir l'état des lieux, la méthodologie retenue a consisté à :

- ✓ Approfondir et compléter en partie le diagnostic réalisé en partenariat avec les producteurs de données (SESE, Pôle emploi, Rectorat, DRAAF, ORFE du Gip Alfa Centre, Agefiph...) lors de l'élaboration du CPRDFOP (2017), l'articuler avec celui du SRDEII (2016) et de la SRE (2014)
- ✓ Compléter ces éléments, afin de le rendre plus opérationnel notamment, en s'appuyant sur les principes et recommandations du vadémécum,
- ✓ Partager cet état des lieux avec l'ensemble des parties prenantes, que ce soit le conseil régional et l'Etat, mais aussi l'ensemble des acteurs siégeant au sein du comité régional de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle et en premier lieu les partenaires sociaux.

Quelle structuration de l'état des lieux ?

Tel qu'il a été pensé, et afin de répondre aux attentes précisées dans le document de cadrage et dans l'annexe 9, l'état des lieux s'organise autour de 3 grands chapitres.

Un état des lieux des dynamiques démographiques, du tissu d'entreprises et de la main d'œuvre afin de dresser un cadrage général

L'objectif de ce chapitre est ainsi :

- De caractériser la région et ses territoires, en présentant pour chacune des zones d'emploi :
 - les dynamiques de population,
 - le tissu d'entreprises qui la compose,
 - les secteurs employeurs et spécifiques
 - les métiers les plus présents et les plus caractéristiques
 - la situation du marché du travail
 - les dynamiques du marché du travail et notamment les offres d'emploi, les projets de recrutement et les métiers porteurs
- De mettre en évidence l'intérêt de plan d'action territorialisé et adapté à chaque réalité territoriale.
- Repérer, quantifier et qualifier les publics les plus fragiles, les plus éloignés de l'emploi pour lutter contre le chômage de masse. L'identification de leurs besoins spécifiques est nécessaire à la mise en place d'action de captation des publics « invisibles », d'accès à la formation, d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

OUTILS UTILISES

Modèle de projection régional :

Le kit de projection d'emploi est un outil simple qui permet d'observer selon 3 tendances, les évolutions des secteurs d'activité, et des principaux métiers du territoire choisi.

Dossiers sectoriels prospectifs :

Les dossiers sectoriels prospectifs proposent un éclairage complet sur un secteur en région Centre-Val de Loire. Ils présentent un diagnostic, puis développent une approche prospective à moyen-terme, structurée sur la base de plusieurs scénarii d'évolution, ainsi que l'identification des impacts en termes d'évolution des métiers et des compétences.

Enquêtes compétences :

Les enquêtes compétences mises en place participent à mieux qualifier les conditions d'exercice de l'activité, préciser les tensions sur le marché du travail, quantifier les projets de recrutement à venir mais aussi à réfléchir à l'adaptation de la formation pour faciliter l'insertion...

CLEOR :

Cleor est un outil d'aide à l'orientation et à l'évolution professionnelle qui s'appuie sur une table de passage territorialisée du lien formation et emploi : table qui est réalisée en partenariat avec les autorités académiques, pôle emploi, le conseil régional, les branches professionnelles... et qui est utilisée dans le cadre des travaux régionaux sur la carte des formations professionnelles.

Une analyse des évolutions des emplois et des compétences à moyen et long termes

En complément du premier chapitre, cette seconde partie consiste à mettre en place une démarche de prospective territoriale.

Il s'agit donc dans ce chapitre :

- d'identifier les secteurs porteurs pour nos différents territoires,
- de spécifier les secteurs qui bénéficieront d'un volontarisme politique particulier,
- d'observer les secteurs qui se verront fortement impactés par les transitions et mutations économiques en cours.

Or, comme l'annonce le Conseil d'orientation pour l'emploi :

« la moitié des emplois existants est susceptible d'évoluer, dans leur contenu, de façon significative à très importante »

C'est la raison pour laquelle une fois les tendances sectorielles identifiées, un regard spécifique sur les métiers est apporté, notamment en essayant d'objectiver ceux pour lesquels d'importants volumes de recrutement sont attendus, tant par des phénomènes de renouvellement de main d'œuvre que par des créations nettes d'emploi.

Dans ce diagnostic, le lien entre besoins en emploi, formation et compétence, n'est pas spécifiquement présent. En effet, la relation emploi formation, n'est pas si évidente et elle nécessite bien souvent, pour chaque métier, sur chaque territoire, une analyse propre, qui tient compte des compétences locales, des dynamiques du territoire (parc machine, marchés sur lesquels sont positionnés les entreprises,...), et des us et coutumes en termes de politiques de recrutement et d'alimentation des métiers.

Or, et conformément à la volonté initiale, il n'a pas été souhaité de rédiger un diagnostic lourd et difficilement accessible. Il est alors proposé de présenter dans ce document les grands principes et les grands enjeux qu'ils soient régionaux et surtout territoriaux, tout en mettant à disposition des acteurs de l'emploi et de la formation les outils spécifiques et données (cf. Dynamiques, évolutions de l'emploi et des compétences, publics prioritaires, offre de formation : Outillage et données mobilisables) leur permettant localement de mettre en évidence la complexe mécanique de la relation emploi formation.

OUTILS UTILISES

Focus Territoriaux :

Les focus sont des diagnostics synthétiques de territoire qui insistent sur les aspects économiques : tissu d'entreprises, créations, procédures collectives.... et sur les principales caractéristiques de l'emploi et du marché du travail.

Ils sont également complétés avec l'offre de formation initiale et continue, ainsi que les données qualitatives issues d'un dispositif de veille presse nationale.

Appuis territoriaux :

L'appui territorial est un dispositif partenarial porté par les acteurs régionaux et les réseaux locaux pour travailler sur une thématique propre à un territoire. En effet, les modèles de prospective régionale nous permettent d'identifier les grandes tendances de notre territoire. Or certaines zones peuvent apparaître très spécifiques et nécessiter une approche distincte.

L'idée de ces études-appui est alors d'intervenir sur un secteur ou un domaine professionnel propre, soit en raison de sa teinte structurante, soit en raison d'enjeux de développement.

Il s'agira alors d'approfondir les besoins de compétences et de mettre en évidence les mécanismes d'accès à l'emploi localement.



UNE ACTUALISATION EN CONTINU

Parce que le PACTE s'inscrit dans une logique pluriannuelle, une méthode d'actualisation et d'approfondissement en continu de cet état des lieux a été pensée.

Comme indiqué dans le document de cadrage : « il ne s'agit pas de figer les réponses au moment de la signature des pactes régionaux mais de penser des modalités d'ajustement des futurs achats de formation, dans le contexte d'accélération des évolutions des besoins en compétences et d'évolution des besoins des publics ».

Pour ce faire, il est prévu la mise en place de trois actions spécifiques.

La mise en place sur ORIOM d'un espace présentant l'actualisation en continu des données de l'état des lieux

Parce que le marché de l'emploi est mouvant, parce que les besoins des entreprises et ce, quelle que soit leur taille, peuvent évoluer rapidement, ... il est essentiel de proposer une actualisation en continu de l'état des lieux.

En effet, un métier porteur aujourd'hui parce que demandé par les entreprises, caractérisé par une forte tension, peut rapidement perdre de sa typicité, notamment si les efforts mis en place territorialement ont permis de répondre aux besoins présents localement. C'est la raison pour laquelle il est proposé que soit ajouté, sur la plateforme mutualisée ORIOM déjà mise en place de manière partenariale, un espace permettant aux acteurs d'accéder aux dernières données disponibles.

De plus, et afin d'en faciliter la lecture, une analyse annuelle de chacun des territoires pourrait être envisagée dans la lignée des Focus de territoire.

Le déploiement d'études-appui sur les territoires

L'état des lieux fait apparaître des secteurs et des domaines professionnels à enjeux, soit en raison :

- de positionnement sur de nouveaux marchés porteurs,
- de renouvellement important de la main d'œuvre,
- de transition plus ou moins brutale et nécessitant un accompagnement local des actifs dans une logique de sécurisation des parcours.

C'est dans ce cadre qu'a été imaginé le déploiement d'études-appui sur les territoires sur des problématiques spécifiques.

OUTIL UTILISE

Plateforme de collecte des besoins

La question de l'identification des compétences attendues est aujourd'hui fondamentale pour améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Cependant, cette dernière ne peut se traiter sans l'imaginer dans une articulation totale et complète avec les stratégies de développement économique, les stratégies territoriales...

Dans ce cadre spécifique, la mise en place d'une charte partagée par l'ensemble des acteurs, en lien de près ou de loin avec les entreprises, est imaginée en région. Cette charte porterait sur la manière de traiter le sujet des compétences, de façon à ce que tous participent à l'identification des besoins.

Néanmoins, la donnée doit être partagée. C'est la raison pour laquelle il est envisagé le développement d'une plateforme dans laquelle chaque acteur, sensibilisé à la thématique, pourra saisir le résultat de son entretien. Ces données seront alors portées à la connaissance de tous mais permettront également d'alimenter les outils mis à disposition du grand public tel que Cleor par exemple.



Deux exemples ont d'ores et déjà été envisagés :

- L'imprimerie sur les territoires de Pithiviers et de St Amand-Montrond puisqu'après plusieurs années de forte baisse des effectifs, pour ce secteur structurant localement, les emplois semblent à nouveau progresser sur les deux zones d'emploi. Mais le secteur s'est transformé, notamment en lien avec la numérisation. Cela peut, à moyen terme, entraîner une transformation totale des activités et des compétences, et de ce fait un besoin d'ajustement des formations.
- Le travail du cuir dans le sud de la région puisque, toutes les entreprises se plaignent de difficultés de recrutement et bien souvent d'inadaptation des formations à leurs réels besoins. L'idée de cette étude sera donc d'entrer plus en détail sur les activités et les métiers qui participent à la réussite du secteur.

Le développement d'une plateforme facilitant l'identification des besoins des entreprises en emploi et compétences

Parce qu'il est fondamental de travailler avec les entreprises et ce dans un cadre agile, c'est-à-dire permettant de les prendre en compte de façon progressive, et à mesure de l'émergence des besoins de compétences, il est envisagé en région le déploiement d'une plateforme de collecte des besoins des entreprises, mise à disposition de l'ensemble des acteurs dont les missions et travaux sont en lien permanent avec les entreprises de nos territoires.

Cette dernière s'appuie en partie sur la fiche action du CPRDFOP : « Accompagner les entreprises pour faciliter l'expression et la qualification de leurs besoins ». Effectivement, « Outiller et accompagner les entreprises à définir leurs besoins en termes de métiers, d'emplois et de compétences est essentiel. D'une part parce que la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences permet à l'entreprise de disposer d'une vision stratégique de son développement et des enjeux d'évolution des emplois et des compétences. D'autre part car il est nécessaire d'adapter le système de formation et de certification aux évolutions économiques, sociales et environnementales, de favoriser l'innovation pédagogique et de faire de la formation une composante de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. »

Ainsi il est proposé :

- de structurer une démarche de repérage des besoins en compétences en posant une charte de grands principes et d'objectifs, partagée par l'ensemble des acteurs en lien direct avec les entreprises de notre région et ce quelle que soit la taille (notamment en tenant compte des travaux de France Stratégie sur les compétences),
- de professionnaliser les acteurs des territoires allant au contact des entreprises pour leur permettre de s'approprier cette démarche et de veiller à bien collecter l'information,
- de capitaliser l'ensemble des remontées terrain via une plateforme régionale innovante permettant d'agréger l'information, mais aussi et surtout de la redistribuer aux acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

OUTIL UTILISE

Lab territoriaux d'innovation publique

L'objectif d'un laboratoire d'innovation public est de permettre de découvrir et d'expérimenter de nouvelles manières de travailler et de concevoir ou mettre en œuvre les politiques publiques. Parce que les attentes de la société civile évoluent, parce que les méthodes traditionnelles rencontrent leurs limites, dans un contexte de raréfaction des ressources, les services publics doivent réinventer leurs modes d'action publique, pour une administration plus ouverte, plus agile, plus proche des attentes des usagers et des agents et donc plus performante.

Adapter la réponse aux besoins des usagers

Parce que la réussite des actions inscrites dans le PACTE est dépendante d'une réponse adaptée aux besoins des publics et des usagers, il est apparu nécessaire de mettre en place des laboratoires d'innovation publique.

L'objectif est de trouver des solutions locales ou régionales, innovantes, avec les utilisateurs et acteurs locaux, à des questions sensibles dans le champ emploi-formation.

Deux sessions régionales ont déjà eu lieu à titre expérimental :

« Innover pour mieux former » réunissant les demandeurs d'emploi, des organismes de formation, des financeurs et prescripteurs de formation

« Innover pour mieux identifier les besoins en compétence d'aujourd'hui et de demain » réunissant des chefs d'entreprises, DRH, salariés, acteurs du développement économique.

Trois sessions territoriales sont prévues :

« Répondre aux opportunités de recrutement dans le secteur de l'aide à domicile » (Territoire retenu : Vierzon)

« Comment mettre en place des formations correspondant aux besoins des usagers des quartiers prioritaires de la ville ? » (Territoire retenu : Amboise)

« Comment faire en sorte que les actifs puissent plus aisément travailler sur leur lieu de vie ? » (Territoire retenu : Châteaudun). Il s'agit de travailler sur la ruralité et l'emploi, et notamment sur le frein mobilité, « sans vider la campagne ».

Des sessions de Lab doivent pouvoir être mobilisées chaque fois que nécessaire. Un ciblage quantitatif-qualitatif pourrait permettre d'identifier des problématiques de territoire, puis de mettre en place des sessions de Lab afin de mesurer les attentes de sa population. Cette démarche fait partie intégrante d'un diagnostic en continu.

Aujourd'hui porté par la Direccte, Pole emploi et le Conseil régional les résultats de ces sessions, qui associent tous les partenaires nécessaires à leur réussite, sont valorisées pour alimenter la concertation et l'action dans le cadre du quadripartisme.

